

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES

ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



**PREMIER
MINISTRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction de l'information
légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE

26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15

www.dila.premier-ministre.gouv.fr

www.bodacc.fr

BODACC « A »

Annonce n° 1373

92 – HAUTS-DE-SEINE

GREFFE DU TRIBUNAL DES ACTIVITES ECONOMIQUES DE NANTERRE

Ventes et cessions

477 699 201 RCS Nanterre.

APSIDE INFRASTRUCTURE.

Forme : Société par actions simplifiée.

Capital : 10000.00 EUR.

Adresse : 4, Place des Ailes, 92100 Boulogne-Billancourt.

Oppositions : Art. L.236-15 du code de commerce.

Commentaires : AVIS DE PROJET DE FUSION APSIDE Société par actions simplifiée Au capital de : 1 006 401,00 EUR
Siège social 4 Place des Ailes 92100 Boulogne-Billancourt N° RCS 309 065 084 RCS Nanterre, est société absorbante
APSIDE INFRASTRUCTURE Société par actions simplifiée Au capital de : 10 000,00 EUR Siège social 4 Place des Ailes
92100 Boulogne-Billancourt N° RCS 477 699 201 RCS Nanterre, est société absorbée L'évaluation de l'actif et du passif de
chaque société participante dont la transmission à la société absorbante est prévue : actif : 5 988 052 € passif : 2 147 728 € Le
rapport d'échange des droits sociaux dans chaque société participante : En application de l'article 236-3 II du Code de
commerce, il ne sera pas procédé à l'échange d'actions des Sociétés Absorbées contre des actions la Société Absorbante, la
totalité du capital de la société Absorbante et des sociétés Absorbées étant détenu par la même société, la société APSIDE-
ADVANCE (Société mère), cette situation capitalistique ne devant pas être modifiée jusqu'à la date de réalisation de la fusion.
Le montant prévu de la prime de fusion : Néant La date du projet commun de fusion : 27/02/2025 La date et lieux du dépôt au
RCS au titre de la société absorbée : le 28/02/2025 au RCS de NANTERRE.